



SAUJON

Dynamisme et Equilibre

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2017

---

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

---

**PRESENTS** : A l'ouverture de la séance : 24 Conseillers Municipaux

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** :

Madame PREVOT représentée par Madame ADOLPHE

Monsieur WAUTIER représenté par Monsieur BACON

Madame MONCOMBLE représentée par Madame BOURSIER

Madame BESSON représentée par Monsieur DAUDENS

**ABSENTE NON EXCUSEE** :

Madame SALVY

**EST EGALEMENT PRESENTE** :

Madame BOTTON, Attaché Territorial

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Michèle BOURSIER

### LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- \* Approuve le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2017,
- 1. installation de Monsieur Michel CHARTRAIN en tant que Conseiller Municipal suite à la démission de Madame Nicole GEMON,
- 2. modifie la composition des commissions municipales suite à la démission de Madame GEMON,
- 3. décide de contracter un emprunt de 300 000 € auprès de La Banque Postale pour les besoins de financement des travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle,
- 4. décide de retenir les compagnies suivantes pour les contrats d'assurance de la commune :
  - SMACL – Dommages aux biens et risques annexes
  - BRETEUIL – Responsabilité et risques annexes
  - SMACL – Flotte automobile et risques annexes
  - SARRE ET MOSELLE – Protection juridique des agents et des élus,
- 5. prend acte de la réalisation des travaux neufs d'éclairage public réalisés par le SDEER en 2015 route de Cozes pour un montant de 39 203,45 € H.T. et financés à raison de 50 % par la commune soit 19 601,72 € et 50 % par le Syndicat,

6. décide d'acquérir un photocopieur pour la police municipale auprès de la société BSI au prix de 1 548 € T.T.C. et accepte le contrat de maintenance pour 5 ans au tarif de 5,50 € H.T. le kilopage,
7. accepte la convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique » avec l'académie de Poitiers pour l'acquisition d'équipements numériques mobiles pour l'école de La Seudre pour un coût prévisionnel de 9 000 € T.T.C. , avec une prise en charge de l'Etat de 4 000 €,
8. accepte le contrat avec la société MICROBIB pour la mise en place d'un catalogue en ligne pour la médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour une durée de 3 ans, au montant de 88 € H.T. la première année et 176 € H.T./an les années suivantes,
9. décide de prendre en charge les frais de piscine correspondant au projet pédagogique natation de 2017 – 2018 pour les enfants des écoles primaires et maternelles de Saujon au tarif de 1,44 € par élève et par séance pour une série de 10 séances,
10. décide de rembourser, sous forme de subvention exceptionnelle, la somme de 600 € à l'association Pétanque Saujon Vaux correspondant à l'abonnement EDF du boulodrome de pétanque,
11. décide de modifier le tableau des effectifs de l'école de musique et de danse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
12. vote des crédits supplémentaires et des virements de crédits par Décision Modificative n° 5 sur le budget principal,
13. vote des crédits supplémentaires et des virements de crédits par Décision Modificative n° 1 sur le budget annexe du Port de Ribérou,

#### 14. Informations diverses :

Le Conseil Municipal donne acte des informations suivantes :

- Acquisition de véhicules d'occasion pour le service maintenance et logistique :
  - . Etablissement ARTAUD – Saujon : Citroën berlingot pour un montant de 9 590 € T.T.C.
  - . Etablissement ROIG – Granges sur Lot (47260) : Peugeot Partner pour un montant de 10 680 € T.T.C. et un attelage pour 360 € Renault Master pour un montant de 17 400 € T.T.C.
- Honoraires supplémentaires de l'architecte, Agence SCE, pour la reprise du projet d'aménagement de la place du Général de Gaulle pour un montant de 12 930 € T.T.C.,
- Contrat avec le cabinet d'architecte CREARC'H pour l'établissement de 3 permis de construire en vue d'un changement de destination des bâtiments communaux Moreau, David et de l'étage de l'école maternelle Gambetta pour un montant de 10 920 € T.T.C.,
- Lecture du jugement du 5 octobre 2017 rendu par le Tribunal Administratif de Poitiers dans l'affaire SARL BVE CONCEPT c/Commune de Saujon,
- Lecture d'un arrêt du 13 novembre 2017 rendu par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux dans l'affaire Commune de Saujon c/SCI Le Rayon,
- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique – Exercice 2016 :
  - . Rapport d'activités
  - . Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Saujon, le 30 novembre 2017

Le Maire,



P. FERCHAUD